

REUNION 24.01.2018 AG AP Arc-en-Ciel BEMPT

Personnes Présentes : 11

Nina (Ainoa), Alina (Mara), Sophie (Nine), Marie (Laetitia), Aude (Nouma), Heide (Léo et Mattis), Pauline (Chloé et Agathe), Julie (Joséphine), Yannick (Gaby), Cécile (Colette), Caroline (Thais)

1. RETOUR DES REPRESENTATIONS

a. Commission bâtiments

Le jour même, le **24 Janvier** a eu lieu la réunion de la Commission des bâtiments de la commune de Forest. **L'AP a été représentée par Julie.**

Nouveaux préfabriqués

Il y a quelque temps le **PO avait annoncé que pour la rentrée 2018 ils allaient ouvrir des places uniquement pour les frères et sœurs des enfants inscrits au Bempt** (à cause du manque de place dans les préfabriqués et tant que l'école en dur n'a pas été construite). Cependant nous avons tous constaté avec surprise suite à des discussions sur Facebook **qu'ils ont ouvert plus de places qu'initialement prévues** sans que cela soit officiellement communiqué aux parents des élèves... **Le nombre de places ouvertes n'est pas connu**, mais il semble qu'ils acceptent aussi des enfants nés en 2013, 2014, 2015.

La commune annonce la mise en place de nouveaux préfabriqués – l'ajout d'un étage sur le bâtiment du réfectoire pour la **rentrée 2018**. MAIS la demande de permis d'urbanisme n'a pas encore été introduite – peu de chance que le préfabriqué soit en place pour septembre (délai d'acceptation du permis environ trois mois qui doit être suivi par un appel d'offre pour choisir entrepreneur, etc.)

On risque d'avoir les mêmes soucis qu'à la rentrée 2016 : trop de monde dans peu d'espace, travaux pendant que les enfants sont là, rentrée chaotique – pourtant le PO avait bien promis de ne plus faire les mêmes erreurs.

Julie leur a dit lors de cette réunion que le PO doit communiquer aux parents, pour qu'on ne doive pas se poser des questions sur ce genre de nouvelles suite à des informations découvertes sur Facebook.

Bâtiment en dur.

Le 27 Mars à 18h une réunion est organisée par la Commune pour donner des informations sur le nouveau bâtiment. La Commune sera représentée par le bourgmestre, l'échevine de l'Enseignement, la Direction de l'école, accompagnés du service travaux de la Commune. Pour l'instant pas de local prévu, il est possible que la date soit modifiée. Nous avons demandé que la réunion soit annoncée officiellement bien à temps pour que tout le monde soit au courant et puisse s'organiser.

Le PO annonce que le bâtiment devrait être prêt pour la rentrée 2020 – uniquement la partie devant (école), mais le centre sportif posera plus de problèmes car le sol est marécageux.

Réaffectation de la rue

La Commune a reçu des financements de la part de STIB et de la Région pour faire des travaux de réaménagement de la Place St-Denis jusqu'à la Maison Communale de Forest.

La Région et la STIB vont à leur tour faire des travaux sur la Chaussée de Neerstalle jusqu'à Stalle.

Bruxelles Mobilité organisera une enquête publique à ce sujet dans le futur : il faudra participer et poser des questions. Julie recevra les infos dès qu'elles seront accessibles.

Arceaux vélos. C'est à la direction de l'école de faire la demande. Suite au mail interdisant de mettre les vélos d'enfants dans l'enceinte de l'école, Heide a envoyé un courrier à la directrice en mettant en copie des associations comme ProVélo et Gracq. Par la suite elle a appris que la Commune est d'accord de les installer bientôt.

Aire de jeux. La commune a précisé qu'ils n'ont pas la possibilité d'agrandir l'aire de jeux et qu'elle allait trouver une solution en interne – probablement des heures différentes pour sortir dans la cour en fonction des âges.

Il semblerait qu'ils font déjà parfois des récréations par demi-groupe.

ACTIONS

L'AP écrira une lettre au PO et à l'échevin des travaux (Directrice en copie) pour interpeller à plusieurs sujets :

- mettre la pression sur la commune pour qu'ils installent les nouveaux préfabriqués au plus vite (avant la rentrée de septembre) afin d'éviter une autre rentrée horrible comme il y a 2 ans
- Insister sur la mise en place des arceaux vélos
- Demander qu'ils envoient des communications claires et rapides aux parents pour éviter les malentendus (e.a. celle à venir pour la réunion du 27/03). Ce n'est pas le rôle de l'AP de communiquer ces choses.
- Demander ce qui est prévu pour la cour de récré, vu le nombre d'enfant qu'il y aura d'ici 2020.

Lors de la rencontre post AG avec la directrice, nous insisterons sur le fait qu'il est important qu'elle maintienne aussi la pression sur la commune sur ces points, afin que nous nous renforçons mutuellement.

b. Conseil de Participation

Le 11 décembre 2017 a eu lieu une réunion extraordinaire du Conseil de Participation. Le but était de discuter le nouveau projet pédagogique. Pour rappel, les écoles doivent revoir leur projet pédagogique tous les 3 ans et Arc en Ciel a 2 ans de retard, nous sommes donc en illégalité. Cela est dû notamment aux problèmes du Globe. Lors de la réunion Yolande a précisé qu'elle était dans une fonction intérimaire et que ça n'avait pas de sens qu'elle entame le projet alors qu'elle quitte la fonction un peu plus tard.

Projet sur la violence à l'école

Les équipes des deux écoles ont suivi des formations données par Bruno Humbeeck, psychopédagogue spécialisé dans la lutte contre la violence à l'école et ils veulent mettre en place deux projets issus de cette formation. A voir si les deux vont être mis en place au Bempt.

Projet 1 – réaménagement de la cour de l'école. L'idée est de diviser la cour de l'école en plusieurs zones (zone rouge, zone verte etc.) car selon B. Humbeeck cela aiderait à réduire la violence – d'après lui c'est l'environnement qui favorise la violence et donc si l'environnement est réaménagé et règlementé alors cela produit des effets positifs.

Au Globe c'est l'équipe enseignante qui était en charge de réfléchir à l'aménagement de zones dans la cour et leur travail de réflexion est presque fini, donc ils devraient bientôt mettre cela en place.

Au Bempt ce sont les accueillantes qui prennent le projet en charge. Il n'y a pas plus d'informations pour l'instant.

Projet 2 - Un système de carte à points pour régler les problèmes liés à la violence. L'idée est de donner ou de retirer des points en fonction de certains critères (non-respect des règles, violence verbale etc.)

Si un enfant est en négatif de points alors il y a des sanctions (relire et recopier les règles, conseil de discipline etc.)

Le but est de montrer aux enfants les conséquences de leurs actes et leur apprendre les règles de vie à l'école.

Pas sûr que le système de carte à points sera appliqué au Bempt et de toute façon le PO doit réfléchir à la manière de mettre en place ce système dans les maternelles (qui ne lisent et ne recopient pas).

Lors du CP, les parents représentants ont montré leur désaccord par rapport au projet de carte à points qui ne correspond pas à une pédagogie active. Lors de notre réunion de l'AP les parents présents se montrent en désaccord avec ce système de carte qu'ils considèrent rétrograde et non-pédagogique. Il est important que la sanction soit en lien avec le problème causé par l'enfant, et lui permette réellement de comprendre pourquoi ce qu'il a fait est problématique.

Pédagogie active

Lors du CP les parents représentants ont posé des questions sur la continuité du projet de pédagogie active dans l'école car malheureusement des éléments importants de la pédagogie active ont été enlevés surtout au Globe (tour de parole, maisons d'apprentissage etc.)

Mme Père, l'échevine de l'enseignement s'est engagée que l'école garde une pédagogie active.

Bempt école indépendante

Il est possible que le Bempt devienne une entité indépendante pendant l'année scolaire 2018/2019 - il faut 125 enfants inscrits semble-t-il.

Si c'est le cas on aura le droit d'avoir une direction à mi-temps. Yolande est intéressée et elle est en train de suivre la formation. Cependant le PO n'est pas sûr que cela puisse se faire car il y a des priorités et des anciennetés à prendre en compte, mais ils ont dit qu'ils auraient une certaine marge de manœuvre.

Il est possible que l'année prochaine l'AP devienne alors aussi indépendante.

ACTIONS

L'AP va écrire une lettre au PO pour faire part quand à nos inquiétudes concernant le maintien de la pédagogie active (dans les faits et pas juste dans les mots). L'exemple du Globe nous inquiète, le projet de carte à points nous laisse perplexe et ne pas avoir la garantie d'une direction qui soit totalement engagée envers la pédagogie active prônée par l'école renforce ces craintes. Il serait logique d'un point de vue pédagogique que Yolande devienne directrice, donc il faudra insister.

c. Commission accueil

Cette commission est concernée par l'accueil extrascolaire (garderie, plaines de jeu en été).

Parmi les personnes présentes il y avait des directeurs d'école, des représentants ONE, des représentants des Associations de parents, des représentants des accueillants. Les représentants sont élus pour 6 ans, en fonction des élections. Ça changera donc fin 2018.

Points discutés :

- **Plaines de vacances** : certains enfants restent les 2 mois ce qu'ils considèrent comme problématique (mais sans réelle réflexion sur les situations de ces enfants semble-t-il)
- **Horaires garderie** : les parents demandent que les garderies ferment plus tard, mais les directions s'y opposent, d'abord d'un point de vue de disponibilité du personnel, mais aussi en argumentant que les enfants ont besoin de passer du temps avec leurs parents
- **Formation accueillants** : ils ont dit qu'ils engagent des personnes avec une formation dans le domaine de l'éducation. Cependant dans le précédent Conseil de participation le PO avait précisé que ce n'était pas le cas et qu'ils engageaient des personnes qui disaient « aimer travailler avec les enfants » mais pas spécialement diplômées. A vérifier dans le PV de cette réunion qui sera diffusé après la suivante.
- **Projet d'achat de grands-jeux** qui pourraient tourner par après dans les écoles, plaines de jeux etc. La Commune n'est pas trop d'accord pour l'instant car manque d'espace de stockage, mais un groupe de travail, initié par l'AP de l'école n°3 se penche sur le sujet.
- **APPEL** : Qui veut rejoindre ce groupe de travail ?

2. PROJETS

a. Atelier de néerlandais

Nous avons des retours positifs. Il y a eu 40 enfants inscrits et l'atelier s'est déroulé 4 fois par semaine (par groupes de 12).

Le projet devrait être financé par l'AP mais vu qu'il y avait uniquement 12 places par groupe et que c'était difficile pour l'AP de trancher la fréquentation, ce sont donc les enfants des parents qui ont payé qui y ont accès.

ACTION : Lors de la prochaine AG, discuter de la manière de rendre les ateliers plus accessibles (ex : 2^{ème} prof ?) Attention aussi : si l'AP paye, il faut récolter des fonds (tel que réalisé cette année les ateliers couteraient plus de 1000 euros à l'AP)

b. Jardinage

L'école a reçu des subsides d'environ 600 EUR pour le projet potager – ils seront accompagnés par l'association où Heide travaille (Tournesol).

Une aide des parents pourrait être le bienvenu, Heide en parlera avec Miguel.

ACTION : Envoyer un appel à l'aide aux parents – demander de l'aide de façon concrète et précise (Heide)

c. Achat groupé de fournitures scolaires

On travaillera encore cette année avec les mamans du Globe.

Il y aura des réunions dans le futur proche pour s'organiser. Sarah van Hove du Globe a fait une étude de marché, à voir si on reste avec le même fournisseur ou si on change. Si on reste avec le même fournisseur on passera aux achats en ligne.

Pauline et Yannick ont déclaré leur intérêt pour aider dans ce projet.

d. Comité des fêtes

L'école a montré son désir d'avoir un comité de fêtes pour la soutenir pour organiser les fêtes à l'école. L'équipe éducative se sent débordée, et des parents qui s'inscrivent en soutien ne viennent pas. Mais d'autre part, des parents inscrits viennent et on leur signifie qu'ils sont inutiles. Il faudrait mieux répartir les choses.

4 personnes ont exprimé leur intérêt : Cécile, Julie, Heide et Caroline. Thierry, papa de Laetitia est également intéressé.

La Directrice a dit qu'elle aura une réunion avec le comité une fois qu'il sera créé, date à préciser.

Il y a eu quelques couacs de communication autour du **souper des saveurs**: les parents auraient dû être prévenus plus tôt avec des informations sur ce qu'ils doivent faire et l'objectif de ce repas. L'idée initiale était que l'AP prenne en charge ce souper... mais l'AP n'a pas été prévenue, donc ce sont les enseignants qui s'organisent.

Nous pouvons espérer que la mise en place du comité puisse aider à ce niveau-là pour les fêtes à l'avenir.

ACTIONS : demander un calendrier précis des fêtes pour l'année prochaine indiquant clairement l'horaire et ce qu'on attend des parents (cf. réunion comité des fêtes).

3. FINANCES

a. Etat des lieux

Si on paie tout ce qu'il y a à payer, il nous restera 800 EUR.

EDIT post AG : L'atelier de lecture de contes n'était pas comptabilisé, soit 1250 euros pour les 2 sites.

➔ **On a donc un trou de 450€ à combler de toute urgence !**

b. Caisse de solidarité

L'AP donne à l'école 1000 EUR pour les voyages scolaires (mais pas le ski, en 6^e primaire). Il n'y a pas de division précise de l'argent entre le Bempt et le Globe. La directrice s'occupe de cela en fonction des demandes des parents.

Les parents doivent savoir que cette caisse existe mais que les fonds sont quand même limités. On pense que ce sont les enseignants qui détectent si des parents sont réticents pour les voyages scolaires à cause de problèmes financiers, et qu'ils font le relais avec la directrice. A vérifier.

Voyage scolaire. Le voyage des M2 va se faire car ils ont atteint le seuil nécessaire de 75% d'inscrits Yolande a expliqué que traditionnellement ce voyage durait 4 jours, car cela leur permet de mieux profiter.

Lors de la dernière réunion ont été données plusieurs idées pour aider à ce que le voyage se fasse.

ACTIONS : voir avec Miguel si on peut encore faire quelque chose pour encourager d'autres parents à s'inscrire. David (papa de Mara)

c. Récolte de sous

Etiquettes – le code ne marchait pas pour Heide, mais bien pour Pauline – à vérifier

Plusieurs idées ont été proposées lors des discussions par mail : concert, brocante (sous quelle forme ? – à l'école ou une brocante de quartier), T-shirts imprimés, soirée spaghettis...

Deux projets ont été retenus :

- La brocante (à définir)
- Soirée spaghettis

ACTIONS : lancer un appel à l'aide parmi les parents pour constituer des groupes qui se chargent d'encadrer l'organisation de ces deux projets

4. SITUATION AU GLOBE

Sévérine et Delphine, qui étaient depuis très longtemps dans le comité de l'AP, le quittent et seront remplacées par deux nouvelles personnes (Martin et Céline). Sarah et Petra restent.

Une plainte a été déposée par les parents du Globe auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de se plaindre de la façon dont le PO gère l'école suite aux nombreux problèmes rencontrés (absentéisme massif des enseignants, parfois définitif, enfants qui n'ont pas cours, éloignement du projet pédagogique...) et au sentiment que, malgré les nombreux échanges et le travail en cours d'une équipe mobile, les problèmes ne sont pas réellement réglés. La plainte stipule clairement qu'elle concerne la situation au Globe et non au Bempt, et que l'équipe enseignante a tout le soutien des parents.

Sarah a eu des **nouvelles par rapport à la plainte** : la Fédération enverra une lettre au PO avec des questions et un inspecteur viendra évaluer la situation par la suite si nécessaire. Les parents sont encouragés à demander un rdv individuel avec une médiatrice.

5. Garderie

- Le passage d'information entre les instits et les accueillants semble se faire mieux. Sylvie contacte très rapidement les parents dès qu'il y a un souci avec les enfants.
- Inquiétude exprimée la fois passée sur les punitions données à la garderie : à suivre
- Certains parents ont le sentiment lorsqu'ils viennent chercher les enfants à la garderie que les enfants doivent surtout jouer assis et ne font pas beaucoup d'activités, mais d'autres, qui arrivent à d'autres moments, expliquent qu'après le goûter ils vont généralement jouer dans la cour et qu'ils jouent aussi dans la salle de psychomot parfois.

Faire une évaluation du projet contes car cette année c'était un peu désorganisé. Au début c'était prévu que tous les enfants participent, mais ils sont de plus en plus nombreux et il était trop compliqué de les faire tenir en place donc les accueillantes ont décidé de limiter à 20 participants qu'elles choisissent elles-mêmes.

La conteuse veut bien accueillir 30-35 enfants à condition qu'ils ne soient pas forcés de venir, qu'ils viennent avec plaisir car dans ce cas elle sait s'en occuper sans difficulté. (Info obtenue après l'AG : les groupes ont été augmentés à 30 après discussion entre la conteuse et les accueillantes)

ACTIONS : évaluer le projet avec les accueillantes et Dominique (la conteuse) afin de mieux s'organiser pour l'année prochaine.

Suggestion : garder des petits groupes mais faire une tournante ... les enfants vont alors une semaine sur deux écouter des contes ...